



---

**Commission économique pour l'Europe****Comité du développement urbain, du logement  
et de l'aménagement du territoire****Quatre-vingt-troisième session**

Genève, 4 et 5 avril 2022 (première partie) ;  
Saint-Marin, 3-6 octobre 2022 (deuxième partie)

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

**Deuxième Forum des maires**

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

**Rapport sur les conclusions du deuxième Forum des maires  
et les recommandations correspondantes****Deuxième Forum des maires : cadre général  
et recommandations****Note du secrétariat***Résumé*

À sa 112<sup>e</sup> session, le Comité exécutif de la Commission économique pour l'Europe (CEE) a chargé le Comité directeur du Forum des maires d'évaluer la session de 2020 du Forum et de communiquer les résultats de son évaluation au Comité du développement urbain, du logement et de l'aménagement du territoire pour examen à sa quatre-vingt-troisième session. Sur la base des résultats de l'évaluation, les participants à la session débattront des objectifs, du format et de la fréquence du Forum, si celui-ci est prolongé au-delà de 2022, en vue de soumettre une proposition sur l'avenir du Forum pour approbation par le Comité exécutif en 2022 et/ou par la Commission à sa soixante-dixième session, en 2023 (ECE/EX/2020/L.16).

Conformément à une décision du Comité directeur, le secrétariat a chargé un expert indépendant de l'aider à établir un scénario d'avenir pour le Forum, qui viendrait compléter l'évaluation. Ce scénario devait contribuer à concrétiser la vision partagée et les aspirations communes des maires de la CEE, telles qu'énoncées dans la Déclaration de Genève des maires. Il devait être élaboré sur la base d'entretiens semi-directifs avec des maires et de hauts fonctionnaires de la région de la CEE, sélectionnés parmi les participants au deuxième Forum des maires, ainsi qu'avec des représentants d'États membres du Comité directeur du Forum des maires et des représentants des commissions régionales de l'ONU. Il devait également reposer sur un examen d'exemples de collaboration fructueuse entre villes.



Les entretiens ont été menés fin 2021 par Lorenzo Kihlgren Grandi, Directeur du City Diplomacy Lab au Columbia Global Center de Paris, qui s'est ensuite appuyé sur les résultats afin de proposer différentes options envisageables pour le scénario d'avenir. Le scénario a été transmis aux maires de la région de la CEE pour examen le 15 février 2022, durant une séance d'information en ligne sur le Forum de 2022. Il a été révisé compte tenu des délibérations des participants à cette séance d'information et des observations présentées par écrit au secrétariat du Comité directeur. Il a fait l'objet d'une deuxième série de délibérations lors d'une nouvelle séance d'information en ligne, organisée le 11 mars 2022 à l'intention des maires de la CEE. Les résultats de la deuxième série de délibérations ont été dûment pris en compte par le secrétariat, puis le scénario a été communiqué aux participants à une troisième série de délibérations en ligne, qui a eu lieu le 28 mars 2022. La version révisée du scénario d'avenir a ensuite été soumise à l'examen des participants au deuxième Forum des maires, qui s'est tenu les 4 et 5 avril 2022 à Genève, juste avant le Forum régional pour le développement durable de la région de la CEE, conformément à une décision du Comité exécutif (ECE/EX/2020/L.16).

Le présent document renferme le scénario d'avenir tel qu'approuvé de façon informelle à l'occasion du deuxième Forum des maires. Il a été établi compte tenu des vues et des suggestions des maires participants de la région de la CEE et est transmis au Comité pour examen.

## I. Introduction

1. Les villes abritent aujourd’hui plus de 50 % de la population mondiale, et cette proportion devrait continuer d’augmenter, au fur et à mesure que l’urbanisation se poursuit, pour atteindre 70 % d’ici à 2050<sup>1</sup>. Elles sont en outre des acteurs majeurs de la création de richesse, puisque leur contribution au produit intérieur brut mondial s’élevait à 80 % en 2019, selon les estimations, et cette part continue de croître. Étant donné qu’elles concentrent beaucoup de personnes et de richesses, elles sont également responsables de 70 % des émissions à l’origine du réchauffement de la planète<sup>2</sup>. L’élimination de ces émissions est au cœur des objectifs des villes, qui mettent en œuvre des solutions toujours plus ingénieuses à mesure que les maires et les administrations locales continuent d’ajuster l’équilibre entre la satisfaction des besoins et aspirations des citoyens et la nécessité de faire face aux grands enjeux mondiaux de notre époque.

2. Ce sens de l’arbitrage est cultivé dans le cadre de réseaux internationaux de collaboration entre villes, qui ne cessent de prendre de l’ampleur. Ces réseaux réunissent des villes déterminées à trouver des solutions communes aux enjeux mondiaux et à unir leurs forces en lançant des initiatives conjointes<sup>3</sup>. Les plus notables sont les suivants : *Cités et Gouvernements Locaux Unis* ; *Les Gouvernements locaux pour le développement durable* ; *le Groupe C40 des villes pionnières dans la lutte contre les changements climatiques* ; *le Conseil des maires pour les migrations* ; *l’Association internationale des maires francophones* ; *Urban 20* ; *le Parlement mondial des maires* ; *le Conseil des communes et régions d’Europe* ; *Eurocities* ; *Balkan Cities Network*. Ces réseaux, dont le nombre dépassait 200 en 2018<sup>4</sup>, ont inspiré de nombreuses initiatives destinées à améliorer la qualité de vie des habitants des villes partout dans le monde, notamment pendant la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) (voir le paragraphe 9).

3. Les réseaux en question permettent aussi aux villes de jouer le rôle d’intermédiaires entre structures locales et mondiales. On parle de la « diplomatie des villes », qui tire sa force du dynamisme des institutions des villes et de la participation directe des citoyens aux affaires de leur ville. La diplomatie des villes trouve son expression la plus forte dans une multitude de déclarations, de protocoles, de principes et de codes de conduite adoptés par un groupe de villes ou par des villes et des organisations internationales, comme la Convention mondiale des maires pour le climat et l’énergie, la Déclaration de Mechelen sur les villes et les migrants, les Principes du Commonwealth pour de bonnes pratiques en matière de démocratie et de gouvernance au niveau local (Programme d’Aberdeen) et le pacte mondial sur les réfugiés. Grâce à ces instruments, les villes contribuent effectivement à la lutte contre les grands problèmes mondiaux et à la diplomatie internationale aux côtés des États. Les villes ont participé ou participent activement aux activités de l’ONU dans le cadre d’une multitude de manifestations, comités, équipes spéciales et programmes. À cet égard, on peut citer les deux éditions du Sommet planète Terre (1992 et 2002), les conférences du Programme des Nations Unies pour les établissements humains, le Forum annuel des maires sur la mobilité, les migrations et le développement, l’Assemblée mondiale des autorités locales et régionales, le Forum mondial des villes pour les droits humains, l’Équipe spéciale mondiale des autorités locales et régionales, le Comité consultatif des autorités locales auprès des Nations Unies, le processus de mise en œuvre au niveau local d’Action 21, le Nouveau Programme pour les villes, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe et l’objectif de développement durable (ODD) n° 11 (« Villes et communautés durables »).

<sup>1</sup> Nations Unies, « Population Dynamics », World Population Prospects 2019, disponible à l’adresse <https://population.un.org/wpp> (date de consultation : 30 mars 2022).

<sup>2</sup> Banque mondiale, « Développement urbain : vue d’ensemble », 20 avril 2020, disponible à l’adresse <https://www.banquemondiale.org/fr/topic/urbandevelopment/overview>.

<sup>3</sup> Pour de plus amples informations, voir, par exemple, Lorenzo Kihlgren Grandi, *City Diplomacy* (Basingstoke (Royaume-Uni), Palgrave Macmillan, 2020).

<sup>4</sup> Benjamin Leffel et Michele Acuto, « Economic Power Foundations of Cities in Global Governance », *Global Society*, vol. 32, n° 3 (6 février 2018), p. 281 à 301.

4. Les villes sont aussi des acteurs importants de la réalisation de l'ODD 17 (« Partenariats pour la réalisation des objectifs »). Outre qu'elles ont fait la preuve de l'efficacité de leurs campagnes de sensibilisation mondiales et de leurs initiatives conjointes, elles ont une expérience directe de la mise en pratique du principe de la cohérence des politiques. Elles sont résolument tournées vers la recherche de solutions centrées sur l'être humain, qui intègrent par défaut les dimensions sociale, économique et environnementale du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030). Nombres des déclarations, protocoles, principes et codes de conduite que les villes adoptent sont essentiels à l'application du Programme 2030 et des conventions des Nations Unies, y compris la Convention-cadre sur les changements climatiques<sup>5</sup>.

5. Conscientes que les villes sont des catalyseurs du changement et soucieuses de promouvoir la collaboration internationale entre villes, l'ONU et d'autres organisations internationales soutiennent activement les réseaux thématiques qui mettent en relation des villes désireuses de relever ensemble des défis communs d'envergure mondiale. Elles ont notamment :

a) Créé des réseaux internationaux de collaboration entre villes, qu'elles ont souvent administrés. On peut citer le *Réseau des villes créatives* de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'*Initiative des villes amies des enfants* du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le *Partenariat pour des villes saines* de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Depuis 2010, l'OMS aide aussi les villes à assurer le vieillissement en bonne santé de leurs habitants par l'intermédiaire de sa plateforme en ligne de mise en réseau *Age-Friendly World* ;

b) Mis en place des mécanismes de consultation multilatérale et directe entre villes, comme l'organisation Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), le plus vaste réseau de villes au monde. Cette organisation : i) occupe à titre permanent dix des vingt sièges du Comité consultatif des autorités locales auprès des Nations Unies (UNACLA), dont la présidence est assurée par son président ; ii) facilite les travaux de l'Équipe spéciale mondiale des autorités locales et régionales<sup>6</sup> ; iii) convoque, au nom de l'Équipe spéciale, l'Assemblée mondiale des autorités locales et régionales, dont l'objectif est de permettre aux autorités locales et régionales de participer au suivi et à l'examen de la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes ;

c) Créé des mécanismes internationaux de consultation entre maires, comme l'initiative *Champion Mayors for Inclusive Growth* de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), qui rassemble des maires résolus à lutter contre les inégalités et à promouvoir une croissance économique inclusive dans les villes.

6. C'est dans ce contexte que le Forum des maires a été mis sur pied en 2019. Le but était d'encourager la collaboration entre villes dans la région de la CEE en cultivant la vision du Secrétaire général de l'ONU, celle d'un « système multilatéral plus solide et plus inclusif, travaillant davantage en réseau et dont le socle serait le système des Nations Unies ». Cette vision, qui est à l'origine de la création de l'UNACLA, guide l'action menée en vue de créer, au sein du système des Nations Unies, un groupe consultatif pour les autorités locales et régionales<sup>7</sup>. Le Forum réunit des maires de l'ensemble de la région de la CEE, qui s'emploient à concrétiser leur vision partagée et leurs aspirations communes, telles qu'énoncées dans la Déclaration de Genève des maires<sup>8</sup>. La Déclaration traduit l'engagement des maires participants, pris et respecté volontairement, de promouvoir des approches créatives et centrées sur l'être humain en partageant des solutions efficaces que leurs villes respectives ont mises en œuvre pour satisfaire les besoins et les aspirations de leurs habitants, se protéger contre les catastrophes et relever le défi des changements climatiques tout en

<sup>5</sup> Voir, par exemple, C40 (2016), « 100 Solutions for Climate Actions in Cities », disponible à l'adresse [https://www.climaterealityproject.org/sites/climaterealityproject.org/files/CITIES100\\_2016.pdf](https://www.climaterealityproject.org/sites/climaterealityproject.org/files/CITIES100_2016.pdf).

<sup>6</sup> L'Équipe spéciale mondiale des autorités locales et régionales est un mécanisme de coordination et de consultation qui regroupe 27 réseaux de villes parmi les plus vastes.

<sup>7</sup> « Notre Programme commun : Rapport du Secrétaire général » (publication des Nations Unies, 2021), disponible à l'adresse <https://daccess-ods.un.org/access.nsf/Get?OpenAgent&DS=A/75/982&Lang=F>.

<sup>8</sup> <https://unece.org/sites/default/files/2021-03/Mayors%20declaration%20booklet%20-%20ver.4.pdf>.

veillant à ce que leurs initiatives contribuent à la réalisation des ODD. Cet engagement en faveur de l'apprentissage mutuel va de pair avec une volonté des maires de maximiser le retentissement de leur action en prenant des mesures conjointes et en menant des activités de sensibilisation, notamment dans le cadre de réseaux de villes et d'initiatives communes (voir l'encadré 1). Le Forum est ouvert à toutes les villes de la CEE, y compris celles qui n'ont pas officiellement adopté la Déclaration.

### **Encadré 1. Le Forum des maires**

#### **Un catalyseur de l'action à mener pour concrétiser la vision partagée et les aspirations communes des maires de la région de la CEE**

##### **Vision**

Nous, maires de la région de la Commission économique pour l'Europe (CEE), voulons rebâtir nos villes de sorte que chacun de nous puisse s'y épanouir, que la qualité de vie en soit le principe directeur, que la nature et la biodiversité fassent partie intégrante de l'urbanisme, que des économies durables produisent de la richesse pour toutes et tous, que la solidarité prévale entre les citoyens, et qu'il soit activement remédié aux inégalités. Nous souscrivons à l'initiative du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, António Guterres, de « reconstruire en mieux » et de saisir la réelle occasion que nous offre la reprise pour façonner un avenir sain et résilient. L'objectif de développement durable n° 11 nous invite à agir et à faire en sorte que les villes soient ouvertes à toutes et tous, sûres, résilientes et durables – il nous appartient désormais de placer les objectifs de développement durable au cœur de l'action que nous menons et de créer de nouvelles réalités urbaines dans l'intérêt de toutes et tous.

##### **Aspirations**

- **Renforcer la résilience de nos villes**
- **Adopter des mesures ambitieuses dans le domaine climatique**
- **Rendre nos villes plus vertes**
- **Accélérer la transition vers l'énergie durable**
- **Garantir la durabilité des transports**
- **Garantir des logements abordables, salubres et convenables**
- **Rendre les villes plus équitables et inclusives**
- **Faire de ces aspirations une réalité**

*Source* : Déclaration de Genève des maires.

7. Le Forum des maires se veut un mécanisme de mise en réseau souple, propice à la coopération entre les villes de la CEE et à la collaboration de ces villes avec les institutions mondiales. Le Forum est organisé dans le contexte du mécanisme intergouvernemental de la CEE le premier jour de la session annuelle du Comité du développement urbain, du logement et de l'aménagement du territoire (ECE/HBP/201). La CEE joue le rôle de facilitatrice du Forum, forte de sa longue expérience de l'élaboration, sur demande, d'instruments multilatéraux de promotion des ODD et du Nouveau Programme pour les villes, ainsi que de l'appui à leur mise en œuvre, qu'il s'agisse de conventions, de protocoles, de normes, de chartes, de recommandations ou d'orientations. Depuis 2018, cette expérience s'est enrichie grâce à l'approche fondée sur les interactions, qui consiste à mutualiser les connaissances spécialisées des acteurs des divers sous-programmes de la CEE pour amplifier les retombées de l'action menée. L'un des quatre grands domaines d'interaction de la CEE est intitulé « Villes intelligentes et durables », les trois autres étant les suivants : « Utilisation et gestion

durables des ressources naturelles » ; « Mobilité durable et connectivité intelligente » ; « Mesure et suivi des ODD »<sup>9</sup>.

8. Le Forum bénéficie également de l'appui des États membres de la CEE, des entités compétentes des Nations Unies, des organisations internationales concernées et de spécialistes des domaines thématiques sur lesquels portent ses activités. Des représentants de ces groupes sont membres du Comité directeur *ad hoc*, créé sous l'égide du Comité du développement urbain, du logement et de l'aménagement du territoire pour faciliter l'organisation et la gestion du Forum en collaboration avec le secrétariat du Comité et les coordonnateurs des domaines d'interaction de la CEE (ECE/EX/2020/L.16). Le Comité directeur collabore aussi avec les autres commissions régionales de l'ONU, qui aident activement les villes à appliquer le Nouveau Programme pour les villes (voir l'annexe I).

9. La pandémie de COVID-19 a fait ressortir l'importance de la collaboration entre villes, qui est essentielle à l'efficacité des mesures prises pour lutter contre les catastrophes. Les villes, dont les habitants ont représenté plus de 90 % des cas signalés de COVID-19<sup>10</sup>, ont rapidement lancé des initiatives destinées à aider les citoyens de tous âges à faire face à la pandémie. On peut par exemple citer l'utilisation gratuite des espaces publics par les restaurants à Vilnius (Lituanie), le développement des réseaux cyclables à Bogota (Colombie), la promotion du polycentrisme urbain et des services de proximité selon le modèle de la ville du quart d'heure à Paris (France), et l'adoption d'une méthode de renforcement de la collaboration public-privé dans le domaine des services de soins à Milan (Italie). Un autre exemple est celui de la ville de Gand (Belgique), qui, pendant la période de confinement, s'est alliée avec *Gents Kunstenoverleg*, association engagée en faveur de l'unification de la scène artistique de Gand, pour encourager les artistes, les musiciens, les travailleurs du monde de la culture et les organisations culturelles à aller à la rencontre des habitants dans la rue et à rapprocher les quartiers pour cultiver l'esprit de solidarité.

10. Les villes ont aussi intensifié leurs efforts de mise en réseau. Plus de 60 plateformes en ligne ont été créées au cours des premiers mois de la pandémie, souvent avec l'aide d'organisations internationales, pour faciliter la mise en commun de pratiques exemplaires en matière de gestion des crises<sup>11</sup>. Ces réseaux ont également élaboré des plans d'action conjoints sous la forme de déclarations communes. Il convient de mentionner :

- Le décalogue de CGLU pour l'après COVID-19, qui oriente les activités de sensibilisation internationales du réseau, l'accent étant mis sur le soutien aux autorités locales et régionales qui en ont le plus besoin<sup>12</sup> ;
- Le Programme des maires du C40 pour une relance écologique et juste, qui vise à promouvoir une reprise post-COVID-19 à la fois rapide et équitable, fondée sur les principes de la nouvelle donne écologique mondiale, pour susciter de profonds changements à l'échelle mondiale dans les domaines de l'économie, de la santé et de la réduction des émissions<sup>13</sup> ;
- Le Communiqué d'Urban 20 au Groupe des Vingt (G20), dans lequel il est demandé aux gouvernements du G20 de reconnaître que les villes ont joué un rôle essentiel dans la lutte contre la crise et de collaborer avec les villes pour reconstruire en mieux, en coopération avec les administrations publiques de tous les niveaux, la société civile, le secteur privé, le monde de la recherche, les groupes de réflexion et les

<sup>9</sup> Voir le document informel n° 2018/12 de la CEE, qui a été présenté au Comité exécutif à sa quatre-vingt-dix-huitième réunion, tenue à Genève le 18 mai 2018.

<sup>10</sup> Nations Unies, « Policy Brief: COVID-19 in an Urban World », juillet 2020, disponible à l'adresse [https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/sg\\_policy\\_brief\\_covid\\_urban\\_world\\_july\\_2020.pdf](https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/sg_policy_brief_covid_urban_world_july_2020.pdf).

<sup>11</sup> CGLU, Association mondiale des grandes métropoles et LSE Cities (London School of Economics and Political Science), « COVID-19 Monitors of Relevance to Urban and Regional Governance », *Emergency Governance Initiative for Cities and Regions Analytics Note*, n° 1, juin 2020, disponible à l'adresse [https://www.uclg.org/sites/default/files/egi\\_analytics\\_uclg\\_metropolis\\_lse.pdf](https://www.uclg.org/sites/default/files/egi_analytics_uclg_metropolis_lse.pdf).

<sup>12</sup> Disponible à l'adresse <https://www.uclg.org/fr/node/31175>.

<sup>13</sup> Disponible à l'adresse <https://www.c40.org/what-we-do/raising-climate-ambition/green-just-recovery-agenda>.

milieux universitaires. Le Communiqué de 2020 a été approuvé par les dirigeants de 39 villes du monde entier, qui représentaient ensemble 155 millions de personnes<sup>14</sup> ;

- La campagne *Mayors Act Now* du Parlement mondial des maires, qui a été lancée peu de temps après le début de la pandémie dans le but de faciliter l'échange de données d'expérience et de vues sur les difficultés rencontrées et les solutions à y apporter<sup>15</sup>.

11. Le Secrétaire général de l'ONU a souligné le rôle que les villes avaient à jouer dans l'action menée pour reconstruire en mieux dans son rapport intitulé « Mener le changement dont nous avons besoin », qu'il a présenté à l'occasion du 75<sup>e</sup> anniversaire de l'ONU afin de contribuer au plus vaste dialogue mondial sur les grands enjeux planétaires. Ce rapport, établi avec l'aide de l'Équipe spéciale mondiale des autorités locales et régionales, décrit la façon dont les autorités locales et régionales envisagent « l'avenir mondial »<sup>16</sup>. Comme expliqué dans la section suivante, les conséquences à long terme de la pandémie, en particulier ses répercussions sur les inégalités et le climat, sont également au centre des préoccupations du Forum des maires de la CEE.

## II. Trois années d'apprentissage mutuel dans le cadre du Forum des maires

12. Les consultations du Forum des maires sont articulées autour de domaines thématiques, qui reflètent la vision partagée et les aspirations communes des maires de la CEE. À ce jour, les maires ont réfléchi aux solutions à mettre en œuvre pour concrétiser deux visions interdépendantes, celle de villes intelligentes et durables, thème de la Journée des villes (2019), et celle de l'action des villes en faveur d'un avenir résilient, thème du premier Forum des maires (2020).

13. Durant la Journée des villes et le premier Forum des maires, les débats ont révélé que de nombreuses villes de pays en développement et en transition étaient fortement polluées en raison de la médiocrité des services publics, des infrastructures et des règlements de zonage. Dans d'autres villes, les habitants étaient en proie à l'insécurité alimentaire, vivaient dans des logements inadéquats et étaient victimes d'inégalités, de sorte que, pour certains, les logements étaient non seulement inadéquats, mais également inabordables. Le manque de ressources financières empêchait la majorité des villes de remédier aux problèmes locaux.

14. En outre, il est ressorti des discussions que les problèmes susmentionnés devenaient de plus en plus complexes à mesure que se développaient les relations d'interdépendance caractéristiques du monde d'aujourd'hui. Renforcées par les progrès constants des technologies de l'information et de la communication (TIC) et la multiplication des couloirs de transport internationaux, ces relations connectent les villes les unes aux autres pour former des systèmes sociaux, économiques et environnementaux à plusieurs niveaux, qui offrent certes de véritables débouchés, mais rendent aussi plus difficile l'obtention de résultats durables. En effet, tout progrès peut très rapidement être compromis, voire anéanti, puisque les chocs subis par une ville se répercutent par ricochet sur les localités voisines et au-delà.

15. Les villes doivent régler les problèmes auxquels elles se heurtent tout en étant en première ligne dans la lutte contre des catastrophes qui bouleversent tous les aspects du quotidien et submergent les États. La crise provoquée par la pandémie de COVID-19 témoigne des difficultés qu'ont les pouvoirs publics à répondre seuls à la multitude des besoins économiques, sociaux et environnementaux des différentes populations et des différents quartiers. Les villes ont joué un rôle central dans la préparation à la pandémie,

<sup>14</sup> Le Communiqué de 2020 a été soumis aux participants à la réunion des sherpas du G20 en octobre 2020, en amont du sommet virtuel du G20, qui s'est tenu à Riyad (Arabie saoudite). Il est disponible à l'adresse <https://www.urban20.org/u20summit/2020-riyadh>.

<sup>15</sup> Voir <https://globalparliamentofmayors.org/mayorsactnow/>.

<sup>16</sup> « Mener le changement dont nous avons besoin : comment les gouvernements locaux et régionaux envisagent l'avenir mondial », rapport établi par le Secrétaire général de l'ONU dans le cadre de la campagne ONU75 et disponible à l'adresse <https://www.un75localandregionalvisionreport.global-taskforce.org/fr/>.

l'atténuation de ses effets et l'adaptation à ceux-ci. Elles ne se sont pas contentées de compléter l'action des États : elles sont devenues une partie intégrante de la solution.

16. En amont du deuxième Forum des maires, les maires ont tenu des consultations dans le cadre desquelles ils n'ont eu de cesse de débattre des moyens de maintenir l'élan acquis et de tirer parti des systèmes d'interdépendance à multiples niveaux qui lient les villes pour renforcer leur résilience et leur rôle de moteurs créatifs du changement. Ces consultations ont vu la participation de 48 maires et représentants de maires de la région de la CEE (voir l'annexe II), et ont été éclairées par le projet de scénario d'avenir pour le Forum, qui a été établi compte tenu de cinq impératifs, à savoir que ce scénario devait :

- Être avant tout l'expression de la vision partagée et des aspirations communes des maires, et, à ce titre, répondre à leur volonté affirmée et explicite de voir les mesures, les initiatives conjointes et les plans stratégiques que les villes ont mis en place en réponse aux enjeux régionaux et mondiaux être officiellement reconnus et pris en considération dans les travaux intergouvernementaux menés par l'ONU au niveau régional ;
- Permettre aux villes de travailler avec les États membres de la CEE et les partenaires de développement dans le cadre des efforts faits pour créer des synergies dynamiques et ainsi accroître l'efficacité des initiatives conjointes. L'accent est mis sur la création de modèles de collaboration à plusieurs niveaux, selon lesquels les villes et les États, agissant en étroite collaboration avec la CEE et d'autres organisations régionales et internationales, élaborent et appliquent ensemble des stratégies d'intervention qui prévoient des mesures aux niveaux local, national et mondial ;
- Contribuer à concrétiser la vision du Secrétaire général de l'ONU, celle d'un « système multilatéral plus solide et plus inclusif, travaillant davantage en réseau et dont le socle serait le système des Nations Unies ». Le Forum des maires est la seule instance à réunir des villes, des États Membres et des partenaires de développement au sein du système des Nations Unies. Ainsi que l'une des personnes interrogées l'a expliqué, la CEE « enfonce la porte ouverte » de la diplomatie des villes et change la donne pour les villes et leurs réseaux en leur permettant de participer à des processus multilatéraux de prise de décisions en collaboration avec des États et des partenaires de développement. La dimension régionale du Forum est une force étant donné qu'un certain nombre de problèmes d'envergure mondiale sont communs à l'ensemble des villes de la région de la CEE. Ainsi, le Forum est un exemple que les autres commissions régionales de l'ONU pourraient suivre pour promouvoir l'application du Nouveau Programme pour les villes, comme l'ont souligné les représentants des commissions régionales pendant les entretiens ;
- Promouvoir la mise en œuvre du Programme 2030. La réalisation des ODD dépend dans une large mesure des progrès enregistrés au niveau local et, compte tenu de ce constat, il est essentiel de renforcer le rôle joué par les villes. Les États Membres de l'ONU ont beaucoup à gagner à solliciter l'aide des autorités locales, qui pourraient transposer efficacement les ODD au niveau local. Les administrations locales pourraient mobiliser les capacités nécessaires pour assurer la bonne mise en œuvre des stratégies et initiatives de développement à l'échelle des villes ;
- Promouvoir l'évaluation systémique de la contribution des maires à la recherche de solutions aux enjeux mondiaux. Cette évaluation devrait reposer sur une compréhension fine des différents rôles que les réseaux de maires pourraient assumer, de leurs divers objectifs stratégiques et de leurs atouts particuliers. Il s'agirait, pour établir les critères de mesure de l'efficacité du Forum des maires, de réfléchir notamment aux meilleurs moyens de définir et de mesurer la contribution des réseaux internationaux de villes. Le Forum pourrait par exemple servir à faire remonter la vision et les aspirations des maires jusqu'aux instances intergouvernementales de prise de décisions de la CEE, et, à l'inverse, à faire connaître à l'échelon local les engagements des maires, ainsi que les normes et initiatives de la CEE et d'autres entités des Nations Unies. Les réseaux de villes s'emploient déjà à adapter les conventions, cadres et initiatives des Nations Unies aux réalités locales, et le Forum pourrait développer cette pratique.



### III. Un scénario d'avenir en cinq points pour le Forum des maires

#### A. Faire du Forum une manifestation récurrente

17. Tous les maires interrogés, ainsi que ceux qui ont participé aux séances d'information tenues en ligne en février et mars 2022, ont exprimé le souhait que le Forum des maires devienne une manifestation récurrente, qui ferait partie intégrante des mécanismes intergouvernementaux de la CEE. Ils ont affirmé que le Forum devait favoriser la formation de consensus entre villes en mettant à profit leur expérience de la définition et de l'application d'approches centrées sur l'être humain, et soutenir les processus décisionnels et les initiatives que menait la CEE pour promouvoir la réalisation des ODD. Ils ont aussi fait observer que le Forum offrait aux villes la possibilité de renforcer les synergies entre les politiques et initiatives locales, nationales et mondiales, et ont formulé quatre recommandations pratiques quant à l'organisation du Forum.

##### A.1. Resserrer la collaboration avec la CEE

18. Comme les réseaux internationaux de villes se multiplient, les maires ne participeront qu'à ceux qui leur permettront de maximiser l'efficacité de leur action tout concrétisant leur vision et leurs aspirations centrées sur l'être humain. À cet égard, plusieurs maires ont souligné que si l'accent était mis sur la contribution aux processus décisionnels des organisations internationales, les villes seraient plus à même de contribuer à la transposition des ODD au niveau local et de créer des synergies avec les politiques nationales, synergies nécessaires pour garantir la cohérence et la complémentarité des initiatives locales, régionales et mondiales. Ils ont donc recommandé les mesures suivantes :

- *Renforcer les processus de planification et de prise de décisions en lien avec l'élaboration, dans le cadre des groupes de travail thématiques (voir le point D), de déclarations et de solutions communes en réponse aux problèmes d'envergure mondiale qui touchent les villes participantes ;*
- *Donner un caractère officiel au lien entre le Forum des maires et le Comité du développement urbain, du logement et de l'aménagement du territoire ; et/ou*
- *Donner un caractère officiel à l'affiliation du Forum des maires au Forum régional pour le développement durable de la région de la CEE (solution retenue en 2022) et/ou au lien entre le Forum des maires et la session de la CEE (solution retenue en 2019 pour la Journée des villes), selon qu'il conviendra.*

##### A.2. Renforcer la collaboration avec les États membres de la CEE

19. Les maires ont affirmé que le Forum leur offrait l'occasion de renforcer les consultations et le dialogue avec les diplomates de leurs pays respectifs. À cet égard, ils ont suggéré que des manifestations consacrées au dialogue entre maires et diplomates nationaux soient organisées en amont ou en marge du Forum. Ces manifestations favoriseraient l'échange de vues et le partage de connaissances spécialisées, tous deux essentiels à l'instauration d'une collaboration étroite dans le cadre de la réponse aux enjeux mondiaux. Elles seraient particulièrement utiles dans la mesure où la plupart des États membres de la CEE n'avaient pas d'institutions chargées de coordonner la diplomatie nationale et la diplomatie des villes. L'une des exceptions était la France, où la Commission nationale de la coopération décentralisée avait pour mission de susciter un dialogue entre acteurs nationaux et locaux, et de promouvoir la coordination des activités de coopération pour le développement. On pouvait également citer l'exemple des Pays-Bas, dont le mécanisme stratégique *City Deals* visait à renforcer la croissance, l'innovation et la qualité de vie dans les villes néerlandaises en encourageant la conclusion d'accords de collaboration concrets entre les villes, le Gouvernement national, les gouvernements partenaires, le secteur privé et les organisations de la société civile<sup>17</sup>. Les maires ont recommandé la mesure suivante :

<sup>17</sup> <https://agendastad.nl/city-deals/>.

- *Organiser une manifestation formelle ou informelle en amont ou en marge du Forum des maires pour faciliter le dialogue entre maires participants et diplomates nationaux sur les enjeux mondiaux placés au centre des débats du Forum.*

### **A.3. Accroître le nombre de villes participantes et organiser la collaboration avec les réseaux de villes**

20. Selon les maires, il fallait permettre à davantage de villes de prendre part au Forum en autorisant la participation de plusieurs villes d'un même pays. L'accroissement du nombre de villes participantes était important pour renforcer les processus de planification et de prise de décisions en lien avec l'élaboration de déclarations et de solutions en réponse aux problèmes mondiaux communs. Les participants pourraient tenir compte de toute la diversité des besoins des villes et s'appuyer sur une plus large palette de solutions éprouvées et de compétences spécialisées, qui donneraient lieu à des débats thématiques plus riches et garantiraient la prise en considération effective des difficultés de mise en œuvre dès le stade de la planification.

21. Plusieurs maires ont exprimé le souhait de collaborer avec les réseaux de villes mondiaux et régionaux dont les travaux portaient sur des domaines thématiques et des questions en lien avec les objectifs du Forum tels que définis dans la Déclaration de Genève des maires. Le Forum pourrait ainsi créer des synergies avec ces réseaux et lancer avec eux des initiatives conjointes. Les modalités de cette collaboration devaient être définies en consultation avec les réseaux concernés. Les maires ont recommandé les mesures suivantes :

- *Accroître le nombre de villes participantes par pays ;*
- *Établir une stratégie de collaboration avec les réseaux de villes mondiaux et régionaux dont les travaux portent sur des domaines thématiques et des questions en lien avec les objectifs du Forum tels que définis dans la Déclaration de Genève des maires, et fixer dans cette stratégie les principes et modalités de ladite collaboration.*

### **A.4. Organiser une manifestation publique autour du Forum**

22. Les maires étaient d'avis qu'il était possible d'améliorer les aspects organisationnels du Forum en l'inscrivant dans le cadre d'une manifestation publique dont les thèmes seraient des enjeux mondiaux et communs aux villes participantes. Cette manifestation pourrait devenir un grand événement consacré aux villes, qui serait propice à l'échange d'idées, à la présentation d'exposés conjoints et donc à la fertilisation croisée entre le Forum et les réseaux de villes participants (nationaux, régionaux et mondiaux). Les maires ont recommandé la mesure suivante :

- *Inscrire le Forum des maires dans le cadre d'une manifestation publique de grande envergure, qui viserait à faciliter l'échange de vues et la fertilisation croisée entre le Forum et les réseaux de villes, d'une part, et entre le Forum et les parties prenantes locales, d'autre part.*

23. Deux groupes de partenaires pourraient être invités à participer à la manifestation publique et à organiser leurs propres manifestations parallèles :

- Les acteurs des villes participantes dont les travaux sont en lien avec les thèmes du Forum (représentants de collectivités locales, d'associations d'entrepreneurs et de start-up, d'universités et d'écoles, d'institutions culturelles, de fondations philanthropiques, etc.) ;
- Les réseaux de villes régionaux et mondiaux dont les villes participant au Forum font partie.

## **B. Cibler les débats du Forum sur un thème précis**

24. Plusieurs maires ont souligné qu'il importait d'organiser le Forum autour d'un thème. À cette fin, il fallait :

- Définir un thème précis dans le programme de travail du Comité du développement urbain, du logement et de l'aménagement du territoire. Le Forum des maires pouvait par exemple être axé sur le logement et le logement social ou sur d'autres thèmes similaires que peu de réseaux multilatéraux de villes couvraient déjà. Les villes abordaient généralement les questions de ce type de manière bilatérale ;
- Consolider davantage les liens avec le Programme 2030 pour créer une véritable connexion entre les ODD et les plans d'urbanisation stratégiques des villes et des municipalités. Les maires ont affirmé que leur rôle ne devait pas se limiter à proposer des idées. Ils pouvaient et devaient contribuer à la recherche de solutions aux divers enjeux mondiaux mis en évidence dans le Programme 2030. À cet égard, ils considéraient que le Forum reflétait la ferme détermination des villes à intensifier leurs campagnes de sensibilisation et leurs initiatives conjointes en faveur des ODD.

25. Quel que soit le thème du Forum, le degré d'implication des villes sera proportionnel à leur participation à la définition de ce thème. Par conséquent, il importe que le thème de chaque édition soit sélectionné à l'avance par les villes ayant participé à l'édition précédente. Les maires ont recommandé les mesures ci-après.

### **B.1. Définir longtemps à l'avance un thème clair et précis pour chaque édition du Forum**

### **B.2. À chaque édition du Forum, confier aux villes participantes la tâche de sélectionner le thème de l'édition suivante**

## **C. Revoir les critères de sélection des villes participantes**

26. La participation au Forum des maires a cela d'unique qu'elle est ouverte à toutes les villes de la CEE. Toutefois, les critères de sélection actuels restreignent le nombre de villes invitées à s'exprimer à l'occasion du Forum. La règle en vigueur veut qu'une ville par État membre de la CEE soit invitée à prendre la parole, aux côtés de villes sélectionnées par les autres commissions régionales de l'ONU en consultation avec leurs États membres. Les villes choisies changent chaque année afin que les communautés urbaines de chaque pays soient équitablement représentées. Le nombre de villes pouvant être présentes à la réunion n'est pas limité.

27. Les villes invitées à participer aux éditions 2020 et 2022 du Forum ont été sélectionnées dans le cadre de consultations entre le secrétariat de la CEE et les États membres. Étant donné le caractère intergouvernemental de la CEE et conformément au principe de la souveraineté westphalienne, chaque État membre a un droit de regard sur le choix de la ville qui le représentera au Forum. Les maires se sont dits préoccupés par cette situation, qui laissait la porte ouverte à des considérations sans lien avec le thème du Forum et rendait ainsi la participation de certaines villes moins plausible. Ils ont estimé qu'il fallait :

- Préserver et renforcer le caractère unique que donnait au Forum sa pleine intégration dans le mécanisme intergouvernemental de la CEE ;
- Rendre les modalités de sélection des villes participantes plus inclusives.

28. À cet égard, les maires ont examiné deux solutions simples et réalistes, qui permettraient de modifier les critères de sélection des villes participantes de manière à répondre aux souhaits des villes tout en respectant le principe selon lequel les États valident la participation des villes qui les représentent.

29. La première solution part du constat selon lequel les maires participants ne représentent actuellement que leur propre ville. On pourrait envisager que les maires jouent le rôle de porte-parole d'autres villes de leur pays. Cette solution suppose que les maires participants et les parties prenantes et partenaires nationaux se coordonnent en amont du Forum. La deuxième solution conjugue les gains d'efficacité associés à une participation plus soutenue avec le principe d'une représentation équitable sur lequel repose déjà le système de rotation actuel. Elle consiste à élargir la participation à deux villes par État membre, sélectionnées pour un mandat de deux ans selon un modèle où l'une prend la relève de l'autre. Les maires ont recommandé la mesure ci-après.

**C.1. Accroître le nombre de villes participantes à deux villes par État membre, sélectionnées pour un mandat de deux ans selon un modèle où l'une prend la relève de l'autre (voir la section IV).**

30. Les maires proposent que cette recommandation soit appliquée selon les modalités suivantes :

- Le secrétariat de la CEE lance un appel à participation en collaboration avec les associations nationales de villes, selon qu'il conviendra, pour recueillir des candidatures de villes de chacun des États membres, qui pourront être représentées soit par le maire soit par un adjoint au maire, conformément à la pratique établie ;
- L'appel à participation sera modulé de manière à permettre la participation de petites et moyennes villes et à assurer, dans la mesure du possible, l'équilibre entre les sexes ;
- Les candidats devront pouvoir démontrer leur engagement résolu en faveur des questions figurant au premier rang des priorités du Forum, telles que définies dans la Déclaration de Genève des maires ;
- Les candidatures devront être accompagnées d'informations sur les activités de la ville et son engagement en faveur desdites questions ;
- Le secrétariat opérera une présélection sur la base de critères techniques, en prenant en considération le ou les thèmes du Forum à venir, et soumettra une liste de villes parmi lesquelles chaque État membre sélectionnera celles qui le représenteront.

**D. Renforcer les processus de planification et de prise de décisions du Forum des maires**

31. Depuis des années, l'un des éléments déterminants de la perception qu'ont les citoyens de l'efficacité des réseaux multilatéraux de villes est la capacité de ces réseaux à présenter une vision cohérente, une synthèse des aspirations des villes participantes, mais la tâche n'est pas aisée. De l'avis de plusieurs représentants de villes participantes au Forum des maires, les populations locales sont mieux représentées au sein du Forum que dans le cadre des initiatives et réseaux d'administrations municipales parce que les participants au Forum sont des maires, qui se sont engagés à donner suite à la Déclaration de Genève des maires.

32. Cette originalité du Forum peut être davantage mise à profit. L'objectif premier du Forum est de promouvoir la création de synergies entre acteurs de différents niveaux (local, national et multilatéral) et de soutenir la participation des maires aux processus multilatéraux de planification et de prise de décisions, ainsi qu'à des initiatives conjointes. Les maires interrogés ont souligné leur souhait qu'une réflexion soit entamée sur les possibilités de collaboration avec les États membres et sur les moyens de tirer parti des compétences uniques des maires, qui avaient fait d'eux des alliés indispensables à la bonne mise en œuvre du Programme 2030.

33. Il est fortement souhaitable que, à partir de 2023, les déclarations et les recommandations adoptées à l'occasion du Forum soient le fruit des négociations et de la collaboration de groupes de travail. La participation à l'établissement de recommandations représente à elle seule un important facteur de motivation des villes à appliquer ces recommandations à l'échelle municipale. Inévitablement, des compétences seront nécessaires pour surmonter les barrières linguistiques.

34. En outre, il est suggéré que les recommandations soient accompagnées de rapports sur les initiatives auxquelles le Forum a donné lieu. À cet égard, il serait utile de publier annuellement une cartographie des politiques adoptées aux échelons local et national comme suite à la déclaration approuvée lors de l'édition précédente du Forum.

35. Les maires ont recommandé les mesures ci-après.

**D.1. Créer, pour chaque ville participante, un groupe de travail thématique chargé d'établir des documents qui seront approuvés à la réunion du Forum. Le groupe de travail se réunira en ligne autant que nécessaire entre les éditions du Forum. Des groupes de travail supplémentaires seront créés à la demande des participants au Forum en fonction des besoins**

**D.2. Publier annuellement, en collaboration avec le Geneva Cities Hub, un rapport dans lequel seront répertoriées les politiques et initiatives mises en place aux niveaux local et national comme suite aux précédentes éditions du Forum**

## **E. Créer une plateforme en ligne pour le Forum**

36. Plusieurs personnes interrogées ont souligné qu'il importait de mettre en place une plateforme en ligne sur laquelle seraient accessibles des documents d'information et des guides de pratiques exemplaires. Le Geneva Cities Hub a justement créé récemment une plateforme pour l'action des maires, la *Mayors' Action Platform*, qui devrait bénéficier d'une grande visibilité dans le cadre de la prochaine édition du Forum. Cette plateforme pourrait intégrer un inventaire des politiques mises en œuvre par les villes comme suite aux déclarations adoptées à l'occasion des précédentes éditions du Forum. Les maires ont recommandé les mesures ci-après.

**E.1. Établir un partenariat avec le Geneva Cities Hub en vue de faire officiellement de la *Mayors' Action Platform* un outil de communication sur les questions en lien avec le Forum**

**E.2. Ajouter sur la plateforme un inventaire des politiques mises en œuvre aux niveaux local et national comme suite aux déclarations et aux recommandations adoptées à l'occasion du Forum**

## **IV. Plan d'organisation de la relève**

37. Dans le cadre des entretiens, de nombreux maires ont exprimé des préoccupations quant à la capacité du Forum à tenir ses promesses et à la pérennité des résultats obtenus. Il est ressorti des débats thématiques du Forum que les projets mis en œuvre avec succès par des villes avaient soulevé de nombreuses difficultés, qui avaient nécessité l'intervention d'architectes, d'ingénieurs, de spécialistes des TIC, d'urbanistes, d'économistes et de spécialistes des sciences sociales à différents stades de leur exécution. Du fait de cette intersectionnalité, la concrétisation d'un projet est inévitablement un processus long et semé d'embûches. Pour satisfaire les besoins et les aspirations de leurs habitants, les villes doivent concevoir leurs propres solutions selon une approche fondamentalement interdisciplinaire, multipartite et ascendante, et ces solutions doivent s'inscrire dans une perspective intrinsèquement mondiale de manière à garantir leur conformité aux normes internationalement reconnues. Ces impératifs en apparence incompatibles ne peuvent être conciliés que dans le cadre d'une collaboration étroite et systématique avec d'autres villes, qui doit obligatoirement aller au-delà du jumelage. Lorsqu'il s'agit de mettre en œuvre des solutions qui touchent de près les citoyens, on ne saurait trop souligner qu'une grande attention doit être accordée aux détails. Les modalités selon lesquelles le Forum des maires est actuellement organisé ne permettent pas d'offrir le cadre nécessaire à une collaboration soutenue, puisque la contribution des villes est circonscrite aux réunions annuelles du Forum.

38. Ces préoccupations ont été au cœur des débats des 48 maires et représentants de maires qui ont participé aux réunions d'information organisées en ligne le 15 février, le 11 mars et le 28 mars 2022 en préparation du deuxième Forum (voir l'annexe II). Les maires se sont interrogés sur la pérennité des résultats du Forum, faisant observer que les modalités d'organisation en vigueur limitaient la participation des villes, tant dans la durée (un an) que sur le plan des thématiques abordées. Comme les maires sont constamment remplacés par d'autres, il est difficile d'assurer la continuité des travaux du Forum et de créer des effets multiplicateurs dans le cadre d'initiatives conjointes. Surtout, les maires ont du mal à instaurer la collaboration étroite et systématique dont ils ont besoin pour reproduire les expériences concluantes d'autres villes.

39. En outre, le système de sélection actuel, selon lequel le nombre de villes participantes est limité à une par État membre, restreint la portée du Forum et empêche les maires de s'inspirer de toute la diversité des solutions mises en œuvre par les différentes villes de la région de la CEE. Ces villes ont chacune leur propre trajectoire de développement, avec des différences marquées quant aux ressources naturelles disponibles, aux obstacles à surmonter et à leur potentiel de croissance. Ces disparités doivent être prises en compte pour que les participants au Forum puissent concrétiser leur ambition de « reconstruire en mieux » et répondre à l'impératif de ne laisser personne de côté conformément au Programme 2030.

40. Il a été estimé que le meilleur moyen de remédier au problème de la pérennité des résultats du Forum consistait à compléter les modalités d'organisation en vigueur en établissant un plan d'organisation de la relève. Ce plan devait permettre aux villes de tirer parti des résultats du Forum, de prendre des mesures adaptées aux enjeux de l'époque et de traiter de manière proactive les nombreuses questions que soulevaient leur vision partagée et leurs aspirations communes.

41. On pourrait améliorer les modalités d'organisation du Forum en élargissant la participation à deux villes par État membre. L'idée est que les deux maires/adjoints au maire soient sélectionnés pour un mandat de deux ans et soient tous deux invités à s'exprimer à l'occasion du Forum pour présenter des solutions que leurs villes respectives ont mises en œuvre avec succès. Chaque année, le maire/adjoint au maire qui a déjà participé à l'édition précédente du Forum dirige les préparatifs de l'édition à venir tout en familiarisant son homologue national avec les différents aspects du Forum et de la Déclaration de Genève des maires. À la fin du Forum, il transmet le flambeau à son homologue, préservant ainsi la mémoire institutionnelle du pays, et une nouvelle procédure de sélection est lancée pour le remplacer.

42. Les deux maires/adjoints au maire se succéderont donc selon un système de rotation, de sorte que les résultats d'une édition donnée du Forum seront transmis du maire/adjoint sortant au maire/adjoint nouvellement sélectionné, qui sera automatiquement invité à s'exprimer à l'occasion de l'édition suivante du Forum et deviendra ainsi le maire/adjoint « actuel ».

43. Outre qu'il permettra aux villes de suivre le long processus de mise en œuvre de solutions créatives et efficaces au niveau local, ce système transformera le Forum en un mécanisme de dialogue souple, qui aidera les villes à se doter des compétences et des connaissances nécessaires pour participer à la diplomatie des villes. Soucieux que les expériences particulières et les diverses trajectoires de développement des villes de la CEE soient dûment prises en considération, le secrétariat consultera à la fois les villes et les États membres dans le cadre de la sélection des maires (voir le paragraphe 44).

44. On trouvera ci-après une version révisée de la procédure de sélection des maires, qui intègre le projet de plan d'organisation de la relève :

- Deux villes par État membre de la CEE sont sélectionnées pour participer au Forum pendant deux ans ;
- La taille des pays est prise en compte dans le choix des villes et la rotation est adaptée au nombre de villes. Ainsi, pour les pays où il y a peu de villes, la participation de chaque ville sera plus fréquente ;
- Les maires/adjoints au maire des deux villes sont invités à s'exprimer à l'occasion de la réunion annuelle du Forum ;

- Le secrétariat établit une liste des maires et adjoints au maire qu'il retient pour participer au Forum, en proposant pour chaque pays d'autres options, qu'il classe par ordre de préférence ;
- La liste est établie sur la base de critères précis (projets et initiatives en lien avec les thématiques du Forum, activités de la CEE en cours dans la ville, etc.) ;
- La liste des maires/adjoints au maire retenus est communiquée aux Missions permanentes à Genève, ainsi qu'aux maires/adjoints au maire, pour commentaires. Les Missions et les maires/adjoints au maire peuvent confirmer le choix du secrétariat, choisir un maire/adjoint au maire parmi les autres options proposées ou en sélectionner un qui ne figure pas sur la liste ;
- Une fois que tous les maires/adjoints au maire sont choisis, le secrétariat envoie des lettres d'invitation ;
- Cette procédure permet aux États membres et aux villes de sélectionner les maires/adjoints au maire de leur choix.

## Annexe I

### Travaux menés par les commissions régionales de l'ONU à l'appui du développement urbain

1. Aux côtés de la CEE, les autres commissions régionales de l'ONU ont elles aussi resserré leur coopération avec les administrations locales et nationales, leurs partenaires dans la mise en œuvre de politiques axées sur le développement durable, l'équité et la résilience. Les commissions régionales pour l'Afrique (CEA), pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et pour l'Asie occidentale (CESAO) ont toutes des unités chargées de promouvoir le développement urbain, notamment en menant des activités de recherche et de renforcement des capacités adaptées au contexte particulier de leurs régions respectives. L'objectif des travaux des commissions régionales est double : favoriser le dialogue entre et avec les autorités municipales, et soutenir leur action.
2. En ce qui concerne le dialogue, l'une des initiatives les plus notables est le Forum Asie-Pacifique de l'urbanisation (*Asia-Pacific Urban Forum*) de la CESAP. Cette manifestation multipartite est organisée tous les quatre ou cinq ans et offre aux décideurs chargés des politiques d'urbanisation l'occasion de débattre d'enjeux nouveaux et cruciaux en matière de développement urbain. La CEPALC, pour sa part, a créé une plateforme en ligne consacrée à l'urbanisation et aux villes (*Urban and Cities Platform*). Cette plateforme permet aux villes de partager des informations entre elles et avec la CEPALC.
3. L'Académie des maires de la région Asie-Pacifique (*Asia-Pacific Mayors Academy*) est une plateforme de formation récemment créée par la CESAP, en collaboration avec des partenaires, afin de doter les maires nouvellement élus ou nommés des connaissances et des compétences nécessaires pour mettre en œuvre des solutions propices à un développement urbain durable. Les activités de formation ont été organisées en personne dans un premier temps, puis en ligne pendant la pandémie de COVID-19.
4. Les cinq commissions régionales ont aidé les villes de leurs régions respectives à procéder à des examens locaux volontaires et à appliquer le Nouveau Programme pour les villes. On peut mentionner les examens locaux volontaires de Yaoundé (Cameroun) et de Subang Yaya (Malaisie), ainsi que celui que la ville d'Amman (Jordanie) est en train d'achever. Les commissions régionales ont aussi contribué au développement urbain en publiant une multitude de rapports, d'études et de guides des meilleures pratiques, souvent en collaboration avec des partenaires. Parmi les rapports récemment publiés, on peut citer les suivants : « La COVID-19 dans les villes africaines : impacts, ripostes et recommandations politiques » ; « The Future of Asian and Pacific Cities » (L'avenir des villes d'Asie et du Pacifique) ; « Smart sustainable cities and smart digital solutions for urban resilience in the Arab region: Lessons from the pandemic » (Villes durables intelligentes et solutions numériques intelligentes au service de la résilience des villes de la région arabe : les leçons de la pandémie) ; « Metropolitan Governance in Latin America: an overview of contemporary experiences from a comparative perspective » (La gouvernance des métropoles en Amérique latine : vue d'ensemble selon une approche comparative).



## Annexe II

### Personnes interrogées et participants aux consultations informelles

#### A. Liste des personnes interrogées

Dans le cadre de l'élaboration du projet de scénario d'avenir pour le Forum des maires, les personnes ci-après ont été interrogées :

1. Susan Aitken, conseillère municipale et Présidente du conseil municipal de Glasgow (8 décembre 2021)
2. Sukaina Al-Nasrawi, spécialiste des questions sociales et responsable du développement urbain à la CESAO (24 janvier 2022)
3. Diego Aulestia Valencia, Chef de l'unité chargée des établissements humains à la CEPALC (4 février 2022)
4. Giampiero Bambagioni, représentant de l'Italie et membre du Comité directeur du Forum des maires (14 décembre 2021)
5. Esteban Benavides, conseiller en affaires internationales et coordonnateur de l'Observatoire international des maires sur le Vivre ensemble (ville de Montréal) (24 novembre 2021)
6. Paola Deda, Directrice de la Division des forêts, de l'aménagement du territoire et du logement à la CEE (8 novembre 2021)
7. Curt Garrigan, Chef de la Section du développement urbain durable à la CESAP (28 janvier 2022)
8. Nicolas Gharbi, Conseiller principal pour la diplomatie des villes et les affaires internationales (ville de Madrid) (24 et 30 novembre 2021)
9. Nina Hachigian, adjointe au maire chargée des affaires internationales (ville de Los Angeles), Zachia Nazarzai, Directrice chargée des relations internationales, des politiques et du protocole (ville de Los Angeles), et Erin Bromaghim, Directrice chargée de la promotion des sports olympiques et paralympiques au sein du Bureau du maire de Los Angeles (ville de Los Angeles) (7 décembre 2021)
10. Lisa Helps, maire de Victoria (Canada) (13 décembre 2021)
11. Kamelia Kemileva et Anh Thu Duong, codirectrices du Geneva Cities Hub (14 décembre 2021)
12. Dávid Korányi, conseiller principal du maire pour la diplomatie des villes et Chef de l'unité chargée de la diplomatie des villes (ville de Budapest) (8 décembre 2021)
13. Marie-Pierre Meganck, représentante de la France et membre du Comité directeur du Forum des maires (15 décembre 2021)
14. Vitandrea Marzano, Chef du département de la coopération internationale (ville de Bari) (5 janvier 2022)
15. Felip Roca i Blasco, Directeur du département des relations internationales de la mairie de Barcelone (1<sup>er</sup> décembre 2021)

**B. Liste des participants aux consultations informelles tenues le 15 février 2022****a) États membres**

1. Tiziana Vecchio, Ministère italien des affaires étrangères
2. Giampiero Bambagioni, représentant de l'Italie et membre du Comité directeur du Forum des maires
3. Cristina Pérez Vázquez (Andorre)
4. Jeremy Murray, Mission permanente des États-Unis d'Amérique auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève (Suisse)
5. Florian Antohi, Mission permanente des États-Unis d'Amérique auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève (Suisse)
6. Paloma Taltavull, Présidente du Groupe consultatif du marché immobilier de la CEE (Espagne)

**b) Municipalités**

1. Mojca Finc, Kranj (Slovénie)
2. Tassos Kriekoukis, Athènes (Grèce)
3. Łukasz Gawroński, Katowice (Pologne)
4. Andjela Lekic, Podgorica (Monténégro)
5. Agata Krause, Trondheim (Norvège)
6. Tiziana Vecchio, Ministère italien des affaires étrangères
7. Alexandra Ister, Bratislava (Slovaquie)
8. Sarah Delputte, Gand (Belgique)
9. Sólveig Ólafsdóttir, Reykjavik (Islande)
10. Susanne Nolden, Bonn (Allemagne)
11. Galina Bukovska, Riga (Lettonie)
12. Iva Vasadze, Vilnius (Lituanie)
13. Reka Jenei, Debrecen (Hongrie)
14. Albert Samarra, Comuandorra (Andorre)
15. Nicolas Gharbi, Madrid (Espagne)
16. Ernst Woller, Vienne (Autriche)
17. Ieva Dirmaitė, Vilnius (Lituanie)
18. Åsa Bjering, Helsingborg (Suède)
19. Jurga Pociūtė-Mikūtienė, Vilnius (Lituanie)
20. Kristian Mjoen, Trondheim (Norvège)
21. Patricia Tontcheva (Italie)
22. Tudor Dramborean, Alba Iulia (Roumanie)
23. Tomaz Lanisek, Kranj (Slovénie)
24. Alec von Graffenried, Berne (Suisse)
25. Janez Černe, Kranj (Slovénie)

26. Marko Hocevar, Kranj (Slovénie)
27. Pekka Timonen, Lahti (Finlande)
28. Filip Chvátal, Brno (Tchéquie)
29. Heili Luik, Tallinn (Estonie)
30. Zukalová Lydie, Brno (Tchéquie)
31. Andria Basilaia, Tbilissi (Géorgie)
32. Andrei Bardin, Moscou (Fédération de Russie)
33. Krista Kampus, Tallinn (Estonie)
34. Erlijn Mulder, Utrecht (Pays-Bas)
35. Carita Santos, Loulé (Portugal)
36. Vitandrea Marzano, Bari (Italie)
37. Mārtiņš Staķis, Riga (Lettonie)
38. Rasmuss Filips Geks, Riga (Lettonie)
39. Reka Jenei, Debrecen (Hongrie)
40. Tomaso Rossini, Saint-Marin
41. Rasmuss Geks, Riga (Lettonie)
42. Łukasz Gawroński, Katowice (Pologne)

**c) Organisations non gouvernementales et milieux universitaires**

1. Kamelia Kemileva, Geneva Cities Hub (Suisse)
2. Nikolaus Summer, Urban Innovation (Autriche)
3. Lorenzo Kihlgren Grandi, Directeur du City Diplomacy Lab au Columbia Global Center de Paris (France)
4. Helena Beunza, experte de l'urbanisme, du logement et des administrations publiques (Espagne)
5. Alexandra Soquet-Boissy, EU Careers, EPSO

**C. Liste des participants aux consultations informelles tenues le 11 mars 2022**

**a) États membres**

1. Tiziana Vecchio, Ministère italien des affaires étrangères (Italie)
2. Jeremy Murray, Mission permanente des États-Unis d'Amérique auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève (Suisse)
3. Florian Antohi, Mission permanente des États-Unis d'Amérique auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève (Suisse)
4. Paloma Taltavull, Présidente du Groupe consultatif du marché immobilier de la CEE (Espagne)

**b) Municipalités**

1. Reka Jenei, Debrecen (Hongrie)
2. Cilem Honca, Gaziantep (Turquie)
3. Derman Kahraman, Gaziantep (Turquie)
4. Aleksis Zoldners, Riga (Lettonie)
5. Davit Jaiani, Tbilissi (Géorgie)
6. Javid Sadikhov (Azerbaïdjan)
7. Manfred Bischof, Vaduz (Liechtenstein)
8. Sólveig Ólafsdóttir, Reykjavik (Islande)
9. Tassos Kriekoukis, Athènes (Grèce)
10. Alexandra Ister, Bratislava (Slovaquie)
11. Mojca Finc, Kranj (Slovénie)
12. Susanne Nolden, Bonn (Allemagne)
13. Galina Bukovska, Riga (Lettonie)
14. Samantha Morgan, Bristol (Royaume-Uni)
15. Sarah Delputte, Gand (Belgique)
16. Krista Kampus, Tallinn (Estonie)
17. Tomaz Lanisek, Kranj (Slovénie)
18. Seamus Coghlan, Cork (Irlande)
19. Nicolas Gharbi, Madrid (Espagne)
20. Meerim Kydyralieva, Bichkek (Kirghizistan)
21. Sólveig Ólafsdóttir, Reykjavik (Islande)
22. Ernst Woller, Vienne (Autriche)
23. Ieva Dirmaidė, Vilnius (Lituanie)
24. Jurga Pociūtė-Mikūtienė, Vilnius (Lituanie)
25. Åsa Bjering, Helsingborg (Suède)
26. Kristian Mjoen, Trondheim (Norvège)
27. Cristina Pérez Vázquez (Andorre)
28. Alec von Graffenried, Berne (Suisse)
29. Janez Černe, Kranj (Slovénie)
30. Marko Hocevar, Kranj (Slovénie)
31. Pekka Timonen, Lahti (Finlande)
32. Filip Chvátal, Brno (Tchéquie)
33. Lydie Zupalová, Brno (Tchéquie)
34. Andria Basilaia, Tbilissi (Géorgie)
35. Andrei Bardin, Moscou (Fédération de Russie)
36. Erlijn Mulder, Utrecht (Pays-Bas)
37. Vitandrea Marzano, Bari (Italie)
38. Mārtiņš Staķis, Riga (Lettonie)
39. Tomaso Rossini (Saint-Marin)

40. Albert Samarra, Comuandorra (Andorre)
41. Łukasz Gawroński, Katowice (Pologne)
42. Cristina, Avornic (République de Moldova)
43. Ambros Alexandru, Ungheni (République de Moldova)
44. Municipalité d'Erevan (Arménie)

**c) Organisations non gouvernementales et milieux universitaires**

1. Kamelia Kemileva, Geneva Cities Hub (Suisse)
2. Lorenzo Kihlgren Grandi, Directeur du City Diplomacy Lab au Columbia Global Center de Paris (France)
3. Helena Beunza, experte de l'urbanisme, du logement et des administrations publiques (Espagne)
4. Alexandra Soquet-Boissy, EU Careers, EPSO

**D. Liste des participants aux consultations informelles tenues le 28 mars 2022**

**a) États membres**

1. Tiziana Vecchio, Mission permanente de l'Italie auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève (Suisse)

**b) Municipalités**

1. Alec von Graffenried, Berne (Suisse)
2. Susanne Nolden, Bonn (Allemagne)
3. Yoachim Flai (Israël)
4. Deborah Kinghorn, Bristol (Royaume-Uni)
5. Heili Luik, Tallinn (Estonie)
6. Krista Kampus, Tallinn (Estonie)
7. Kiril Pecakov, Ohrid (Macédoine du Nord)
8. Municipalité d'Erevan (Arménie)
9. Liisa Minkinen, Lahti (Finlande)
10. Wiala-Zimm Regina, Vienne (Autriche)
11. Reka Kulugy, Debrecen (Hongrie)
12. Sarah Delputte, Gand (Belgique)
13. Tassos Kriekoukis, Athènes (Grèce)
14. Tudor Drambarean, Alba Iulia (Roumanie)
15. Tomaz Lanisek, Kranj (Slovénie)
16. Vitandrea Marzano, Bari (Italie)
17. Andjela Lekic, Podgorica (Monténégro)
18. Júlio Sousa, Loulé (Portugal)
19. Carita Santos, Loulé (Portugal)
20. Åsa Bjering, Helsingborg (Suède)

**c) Organisations non gouvernementales et milieux universitaires**

1. Anh Thu Duong, Geneva Cities Hub (Suisse)
  2. Lorenzo Kihlgren Grandi, Directeur du City Diplomacy Lab au Columbia Global Center de Paris (France).
-